

PROPOSITION DE COMMUNICATION AU COLLOQUE DE L'AFEP 2014

« ECONOMIE POLITIQUE ET DEMOCRATIE »

Statut du contributeur :

ERIC LAHILLE

Professeur associé Economie industrielle et internationale

ESIEE PARIS – UNIVERSITE PARIS-EST

Chercheur au Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation CEMI (EHESS)

Coordonnées professionnelles :

ESIEE PARIS (Université Paris-Est)

2 Boulevard Blaise Pascal

Cité Descartes – BP 99

93162 Noisy-le-Grand Cedex

Tel : 01 45 92 60 21

e-mail : eric.lahille@esiee.fr

CEMI-EHESS

105 Boulevard Raspail

75006 Paris

PROJET DE COMMUNICATION AU COLLOQUE DE L'AFEP
« ECONOMIE POLITIQUE ET DEMOCRATIE »

(Titre provisoire) : **Les politiques macroéconomiques contre la démocratie ?**

Un essai d'analyse « régulationniste étendue » appliqué au cas français.

Eric Lahille (ESIEE PARIS/CEMI-EHESS)

1. Eléments de cadrage et méthodologie

Le constat sur l'efficacité des politiques macroéconomiques conduites dans la zone euro, mais aussi dans l'Union Européenne, est sans appel. Ces politiques, globalement trop restrictives, et dans certains cas tout simplement déflationnistes, aggravent la crise économique et alimentent une crise sociale et politique.

Pourquoi s'obstiner, alors, dans une telle voie ? La prétention impérialiste des économistes du courant dominant en Europe, qui parviennent à imposer leur légitimité et leur monopole idéologiques, ne fournit qu'une partie de la réponse. Ceux-ci triomphent-ils réellement du politique et de la démocratie ? La réponse n'est pas si simple. En effet, cette thèse séduisante de la domination/substitution du discours économique autorisé vis-à-vis des mécanismes démocratiques mérite d'être discutée à la lumière d'une analyse plus globale des interactions entre les différents ordres de pratique sociale. **On compte ainsi montrer qu'il existe un primat des médiations politiques dans la mise en œuvre des politiques publiques.**

Pour ce faire, on réinterroge le processus complexe d'élaboration des politiques macroéconomiques (et plus généralement des politiques publiques). Il s'agit de comprendre comment elles s'articulent théoriquement et empiriquement au politique. L'ambition est donc de progresser dans l'analyse des interactions **réiproques** entre politique économique et démocratie et d'avancer des éléments de réflexion définissant un cadre théorique pour penser ces rapports. Logiquement, une telle grille d'analyse a vocation à être confrontée à une réalité observable, en l'occurrence celle des politiques économiques menées en France.

La démarche d'économie politique choisie ici s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler une approche régulationniste étendue (Lordon, 2008), qui accorde une place centrale à la problématique de la régulation des rapports de force dans la dynamique de toute formation sociale. En s'inscrivant dans la tradition régulationniste, la politique économique est pensée comme un alliage complexe qui associe simultanément l'économique (selon les mécanismes de la régulation et de l'accumulation) le symbolique (selon les mécanismes cognitifs des croyances et conventions) et la régulation politique qui relève de ses propres mécanismes et médiations institutionnelles conditionnées par ses fonctions et ses finalités spécifiques, en interaction avec les autres champs (Théret, 1999).

Premièrement, on propose de resserrer la réflexion sur le politique et ses différents modes de représentation/caractérisation. Rappelant la diversité des approches régulationnistes en la matière (Lahille, 2012), nous en proposons un prolongement basé sur le concept de « mode de régulation politique » (Commaille et Jobert, 1998, Jobert, 1998) articulé à la notion de « rapport international » (Fourquet, 2005). Les processus politiques traités sous l'angle de la régulation politique (Amable, Palombarini, 2005, 2012) dans leur rapport à la globalisation stratégique ouvrent alors de nouvelles perspectives (Lahille, 2014). Il en résulte un appareillage théorique centré sur la diversité :

- 1/ des modes de régulation politique plus ou moins démocratiques,
- 2/ des modes d'exercice du pouvoir
- 3/ des modes d'insertion politique à l'échelle globale,
- 4/ des interactions entre politique et économie.

Par ailleurs, on revendique la nécessité de différencier ce qui relève d'une approche positive ou constructiviste des politiques publiques (privilegiée ici) sur des démarches normatives centrées sur les conditions idéales d'élaboration de ces politiques. S'il apparaît souhaitable d'être en mesure de faire des propositions pour infléchir ou inverser le régime de politique économique à l'œuvre en France, dans la zone euro ou encore les politiques publiques dans l'UE, il convient, au préalable, d'en comprendre les conditions de détermination.

Dans un second temps, afin de comprendre quelles sont les logiques qui gouvernent les politiques économiques contemporaines, nous confronterons nos principales hypothèses théoriques au cas de la France dont l'insertion politique internationale caractérisée par l'intégration européenne, conditionne la politique économique, au mépris, parfois, d'objectifs démocratiques. Cette étude largement exploratoire, qui déborde les frontières disciplinaires classiques, consiste donc à fournir une première esquisse servant d'hypothèse de travail à confronter au réel des politiques économiques et aux réflexions critiques des politistes.

2. Les pistes de travail et de réflexion

Dans cette optique, on peut dégager quelques éléments de réflexion pour comprendre le processus de détermination de la politique économique.

-1) On peut d'abord postuler une autonomie d'action du politique vis-à-vis des autres champs (économique et symbolique).

-2) Il convient alors de proposer une vision du politique recentrée sur ses fonctions spécifiques de régulation des antagonismes sociaux dans une double dimension, à la fois, interne, entre groupes appartenant à un même espace social, mais aussi, externe, à partir des modalités d'insertion d'une formation sociale (nationale, régionale) en interaction avec le « rapport politique international ».

-3) Il est alors nécessaire de compléter cette approche en y incorporant de façon explicite le registre de la souveraineté sans lequel aucune réflexion sur le politique ne peut être menée sérieusement (Sapir, 2002). En introduisant la notion de « régime ou de mode de souveraineté » (Lahille, 2013), désignant les principales modalités et les régularités structurelles et institutionnelles relatives à toute formation sociale dans son rapport au monde, il est alors possible de penser les interactions complexes entre un mode de régulation politique historiquement et géographiquement déterminé et le rapport international.

-4) Tout mode de régulation politique est donc à analyser à partir de ses interdépendances avec l'échelon mondial. Ce qui implique la caractérisation des médiations et des formes institutionnelles spécifiques de connexion et d'influence réciproque vis-à-vis du rapport international. La régulation sociale d'ensemble, qui est la fonction essentielle de tout système politique, est donc à considérer dans son degré d'autonomie et/ou de dépendance à la dynamique mondiale.

-5) Ces interrelations dépendent, d'une part, de la combinaison de forces structurantes exogènes (dont la nature est politique, économique et symbolique), définissant un type de rapport international, et d'autre part, des stratégies politiques et économiques des acteurs de chaque formation sociale qui trouvent leur incarnation dans des formes institutionnelles.

-6) Le mode d'insertion international d'un système social, qui s'exprime, notamment, par l'intermédiaire de son régime de souveraineté, joue donc un rôle sur le mode de régulation politique interne et sur ses composantes principales. Parmi celles-ci, les politiques publiques (et donc notamment) la politique économique, en tant qu'expression de la stratégie socioéconomique d'une formation sociale traduit les choix collectifs qui ont été opérés via le système de régulation politique.

-7) Tout régime de politique économique « interne » résulte donc d'un projet politique porté par des forces sociales coalisées entre-elles, dans une logique de « conflit/coopération », qui s'intègre au contexte institutionnel et structurel, qui en phase de mondialisation est dominé par les enjeux de quête de puissance globale.

-8) La cohérence d'une politique économique est donc à interpréter à l'aune de ses déterminants sociopolitiques, socioéconomiques et symboliques. Il existe une multiplicité de combinaisons possibles définissant un fonctionnement, en régime, des politiques économiques. Celui-ci dépend de la hiérarchie entre les registres -1) de l'état des croyances et conventions sociales, -2) des conditions de l'accumulation et de la régulation économique, et -3) du mode de régulation politique articulé au rapport international.

Un régime de politique économique résulte donc d'une configuration historiquement et géographiquement déterminée, d'effets de structure, de médiations institutionnelles et de choix d'acteurs sociaux qui définissent une stratégie économique et sociale conforme aux intérêts et aux conventions d'un bloc social **et/ou politique** dominant. Elle relève donc des représentations mentales et du degré de conscience des différents acteurs sociaux quant à leurs intérêts (socioéconomiques, politiques et symboliques) et en dernier ressort des processus d'institutionnalisation de la régulation politique.

Tout régime de politique économique emprunte donc un parcours dans la topologie esquissée sommairement ci-dessus. Le régime français de politique économique n'échappant pas à ce principe, on cherchera à le préciser en se focalisant sur les objectifs et les conditions de son élaboration¹.

A l'ère de la mondialisation, c'est évidemment la question de l'articulation des finalités internes aux finalités externes qui doit être analysée à partir de la stratégie française d'intégration européenne. Dans ce registre, on souhaite montrer que **l'action du bloc politique dominant**, en modifiant le régime de souveraineté, a contribué à instituer une trajectoire économique et politique tout à fait singulière. Si celle-ci exprime les médiations et arrangements institutionnels propres aux structures économiques et politiques françaises elle semble surdéterminée par des objectifs de nature politique. En l'occurrence ces finalités ne sont pas sans conséquences contradictoires et délétères pour la régulation économique et l'ordre politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Amable B. et Palombarini S. (2005), *L'économie politique n'est pas une science morale. Raisons d'agir*, Paris.
- Amable B. Guillaud E. et Palombarini S. (2012), *L'économie politique du néolibéralisme. Le cas de la France et de l'Italie*, Collection du Cepremap. Ed. Rue d'Ulm.
- Boyer R. (1999), *Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : Le point sur quelques recherches régulationnistes*. L'Année de la régulation, vol. 3.
- Boyer R. et Saillard Y. (dir.) (2002), *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*. La Découverte, Paris.
- Boyer R. (2011), *Les financiers détruiront-ils le capitalisme ?* *Economica*.
- Boyer R. (2012), *Diversité et évolution des capitalismes en Amérique latine. De la régulation économique à la régulation politique*. *Revue de la Régulation* n°11/ 1^{er} semestre 2012.
- Commaille J. et Jobert B. (dir.) (1998). *Les métamorphoses de la régulation politique*. LGDJ, Coll. Droit et Société, vol 24, Paris.
- Jobert B (1998). « La régulation politique : le point de vue d'un politiste », in Commaille et Jobert (dir.1998)
- Fourquet F. (2005), *Le rapport international est toujours dominant*, in *L'Année de la régulation ; Economie, institutions, pouvoirs* n°8, 2004-2005. Presses de Sciences po.
- Julien B. et Smith A. (2008a), *L'Union Européenne et la régulation des industries : vers une sociologie politique de l'économie*. *Revue Politique européenne* n°2 -25.
- Julien B. et Smith A. (2008b), *Industries and Globalization. The political causality of difference*. Palgrave MacMilan.
- Lahille E. (2009b), « Economie politique internationale de la crise et crise de l'économie politique internationale : la faillite d'un système de puissance ». Communication au Forum de la Régulation, 1-2 déc. Paris. <http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/>
- Lahille E. (2012), « La crise économique de l'ordre politique états-unien ». Document de travail, CEMI/EHESS.

¹ Les processus de mise en œuvre et le « travail politique » de nature relationnelle et institutionnelle (cf. Jullien et Smith, 2009) et les résultats de ces politiques seront simplement évoqués dans le cadre limité de ce projet.

- Lahille E. (2013), « Politique économique : un essai d'interprétation à partir de la régulation et des médiations politiques ». Colloque AFEF, 3-5 Juillet.
- Lahille E. (2014) à paraître, La crise économique du régime politique états-unien (Revue de la régulation).
- Lordon F. (1997) Les quadratures de la politique économique. L'infortune de la vertu. Albin Michel, Paris.
- Lordon F. (1999) Vers une théorie régulationniste de la politique. Croyances économiques et pouvoir symbolique. L'Année de la régulation, vol. 3, 1999.
- Lordon, (1995), Théorie de la régulation et politique économique, in Boyer et Saillard, Théorie de la régulation, l'état des savoirs, 2^{ème} éditions (2002).
- Lordon F. (sous la dir. 2008a), Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme. Paris, Presse de SciencesPo,
- Orléan A., (1999), Le pouvoir de la finance, Ed. Odile Jacob, Paris.
- Orléan A. (2009), De l'euphorie à la panique : penser la crise financière. Editions ENS, Rue d'Ulm., Paris.
- Orléan A. (2011), L'empire de la valeur. Refonder l'économie. Seuil, La couleur des idées. Paris.
- Palombarini S. (1999), Vers une théorie régulationniste de la politique économique, L'Année de la régulation, vol. 3.
- Sapir J. (2002), Les économistes contre la démocratie.
- Sapir J. (2008a), Le nouveau XXIème siècle. Du siècle américain au retour des nations, Seuil, Paris.
- Sapir J. (2009), L'économie politique internationale de la crise et la question du « nouveau Bretton Woods » : Leçons pour des temps de crise. Document de Travail CEMI-EHESS présenté le 22/1/.
- Théret B. (1999), L'effectivité de la politique économique : de l'autopoïèse des systèmes sociaux à la topologie du social. L'année de la régulation, n°3.

Curriculum Vitae - Eric LAHILLE -

Biographie :

Docteur es sciences économiques de l'Université PARIS-I-PANTHEON SORBONNE (1987)

1984-1989 Enseignant-chercheur Université PARIS-IX DAUPHINE

1989-1992 Economiste au Service Central des Affaires Industrielles de l'Armement (DGA)-
Ministère de la Défense.

1992-1996 Economiste - Responsable de la Commission « Internationale » - Direction des
Etudes de la CCIP.

1996-2004 Professeur associé - Responsable des enseignements de Management à l'Institut
Supérieur de Technologie et Management (ISTM).

2004-2011 Professeur associé - ESIEE Management - Chercheur au Centre d'Etudes des
Modes d'Industrialisation (CEMI-EHESS).

2011-2014 Professeur associé ESIEE PARIS – Chercheur au CEMI-EHESS.

Enseignements :

Analyse économique
Economie de la mondialisation
Economie industrielle
Economie de la santé

Thèmes de Recherche et publication :

Economie politique internationale
Théories de la politique économique
Innovation technologique et Economie de la défense

Depuis 2004 - Chercheur au Centre d'Etudes des modes d'industrialisation (CEMI) / EHESS.

RESUME :

Les politiques macroéconomiques dans l'UE sont-elles le produit de la doctrine économique dominante qui se substituerait au contrôle démocratique ? Ce travail réfute l'idée d'une dépolitisation de la politique économique en montrant que ce sont, paradoxalement, les dispositifs et médiations politiques qui sont à l'origine d'un recul démocratique. En analysant les interactions réciproques entre politique et économie à partir du cadre régulationniste, on montre qu'il existe fonctionnellement un primat du politique sur l'économique. En développant des hypothèses complémentaires sur la régulation politique et le régime de souveraineté, on fait apparaître que le régime français des politiques publiques est avant tout l'expression d'une stratégie politique. Les arrangements institutionnels sous-tendus risquent, cependant, de conduire à une déstabilisation du mode de régulation économique et de l'ordre politique.

ABSTRACT :

Are the main macro-economic policies of the EU the result of the dominant economic doctrine substituting itself for real democratic control? This work contests the idea of a "de-politicization" of economic policy by showing that it is, paradoxically, political measures and mediations which are at the root of the democratic retreat.

By analyzing reciprocal political and economic interactions within a "regulationist" framework it can be shown that the political dominates the economic in a functional sense. In developing complimentary hypotheses regarding political regulation and sovereignty it can be seen that the French public policy regime is primarily the expression of political strategy. However, the underpinning institutional arrangements risk leading to a destabilization of the mode of economic regulation and political order.

MOTS-CLES:

POLITIQUES PUBLIQUES et MACROECONOMIQUES,
DEMOCRATIE,
MODES DE REGULATION POLITIQUE et ECONOMIQUE.